### La facture électronique... On vous explique!

Toutes les entreprises françaises vont repenser l'émission, la réception, le traitement, le paiement et l'archivage de leurs factures. La réforme concerne toutes les entreprises assujetties à la TVA pour leurs factures d'achat et de vente.



**Quand ?** 1<sup>er</sup> septembre 2026 pour les factures reçues des moyennes et grandes entreprises, puis 1<sup>er</sup> septembre 2027 pour toutes les factures (émises ou reçues) de toutes les entreprises assujetties à la TVA ... dont vous ! <u>Pour être prêt en 2026, nous allons nous y préparer bien avant, dès fin 2025 !</u>



<u>Comment ?</u> Fin des envois de courrier, fin des envois par mail, fin des espaces des entreprise pour récupérer les factures. <u>Toutes la factures passeront par la plateforme de dématérialisation des factures</u>

# La plateforme de dématérialisation eFacture, ... par exemple :

#### Pour mes factures d'achats

1 - L'entreprise A m'envoie une facture



**2 - La facture arrive sur ma plateforme**, que je vais consulter sur mon ordinateur.



Devant mon écran, je vois arriver la facture de l'entreprise A.

**3 - Je vais visualiser la facture arrivée** (comme un fichier PDF).

Puis je vais choisir entre:

- Accepter la facture.
- La refuser.
- La mettre en litige.

Dans les deux derniers cas, je vais indiquer les raisons dans un simple écran de saisie.

- **4 L'entreprise A sera prévenue de ma réponse** automatiquement. En cas de refus ou litige, elle pourra faire un avoir, et réémettre une nouvelle facture.
- **5 Je procède au paiement** comme avant.

#### Pour mes factures de ventes

1 - Je réalise une facture pour l'entreprise B ...



... et je la dépose sur ma plateforme (\*)



- 2 Ma plateforme envoie la facture :
  - Vers l'entreprise B
  - ... et vers les centres de impôts.

#### 3 - L'entreprise B reçoit ma facture

Comme pour moi, l'entreprise B peut accepter ma facture, la rejeter, la mettre en litige.



#### 4 - Depuis ma plateforme, je recevrai peu après la réponse de l'entreprise B



(\*) Avec les logiciels de facturation d'Isagri, les factures émises seront déposées directement sur votre plateforme eFacture.

Le conseil d'Administration de l'AFOCG a retenu la plateforme électronique eFacture d'Agiris, qui permet des liens étroits avec les logiciels que vous utilisez.

#### Qu'est-ce que ça change dans mon quotidien ?

Tous les flux de factures (émises et reçues) seront stockés sur votre plateforme eFacture. Vous n'aurez plus de factures à récupérer dans votre boite aux lettres, ou qui arrivent par mail, ...

⇒ Il faudra régulièrement consulter votre plateforme eFacture depuis votre ordinateur, une fois par jour, ou plusieurs fois par semaine.

La plateforme se substitue à votre bureau physique, et devient votre outil de gestion au quotidien. Il faut donc une connexion internet « convenable », et un ordinateur pas « trop vieux ». Smartphones et tablettes pourront être utilisées. Des formations seront faites d'ici septembre 2026 pour l'utilisation de eFacture.

⇒ Le suivi de vos factures d'achats et de vente sera centralisé, et simplifié.

Avec la plateforme, vous pourrez facilement retrouver des factures par fournisseur, par date, par montant ; vous pourrez voir les factures payées et impayées ; vous pourrez aussi payer vos factures depuis la plateforme ...

**⇒** Le coût de la plateforme est compensé par des économies de fournitures

Le coût de la plateforme eFacture est d'environ 72 euros par an et par dossier. C'est l'équivalent de 2 cartouches d'encre pour imprimante. Par ailleurs, la plateforme est gratuite jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2026, date de la mise en application obligatoire de la réforme.

- ... D'où l'intérêt d'adhérer sans tarder à la plateforme eFacture!
- ⇒ Vous faites quelques factures, ou avez une activité commerciale ?

Nous allons faire une fiche spécifique pour vous guider.

### Et pour ma comptabilité, comment ça va se passer ?

Tout dépend si vous faites enregistrer votre comptabilité par l'AFOCG, ou si vous l'enregistrez vous-même :

## C'est l'AFOCG qui enregistre ma comptabilité

1 – Ma plateforme eFacture envoie mes factures sur AmiCompta



2 – AmiCompta transforme la facture en une écriture comptable. A l'AFOCG, le service « Saisie comptabilité » contrôle et complète cette étape ...



3 – Et l'opération comptable est transférée dans le logiciel comptable Isacompta.

## J'enregistre moi-même ma comptabilité

1 – La plateforme envoie une image de mes factures sur mon logiciel Isacompta



2 – Dans Isacompta, je récupère l'image de la facture (à droite de l'écran), et je saisis l'opération comptable correspondante (dans l'écran de saisie habituel à gauche de l'écran).